

Agents en situation de handicap au ministère en charge de l'agriculture

Mode opératoire : Saisie et enregistrement des données "handicap" dans RenoIRH

Deuxième vidéo : actualisation d'un dossier (renouvellement de la pièce justificative et des droits)

Pour le renouvellement d'un dossier d'un agent en situation de handicap sur RenoIRH, je clique sur Dossier individuel / Rapport / Déclaration des handicapés.

je recherche mon agent, soit par le nom, soit par le matricule.

je clique sur « rechercher » et je sélectionne mon agent.

On voit pour cet agent qu'il y a un premier dossier qui a été saisi. Il s'agit de renouveler ses droits.

Et donc sur le premier onglet « Déclaration des bénéficiaires », on va juste modifier la date de fin, qui est le 31 décembre 2034. je saisis bien l'année sur 4 chiffres (2034). Et je soumetts.

je vais sur le troisième onglet, bénéficiaire de l'obligation d'emploi. je crée une nouvelle occurrence (cliquer sur +), et j'inscris la date de début des nouveaux droits qui est le 1^{er} janvier 2029, et la date de fin : le 31 décembre 2034.

je n'oublie pas d'inscrire la catégorie de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, qui est toujours une RQTH pour cet agent, une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, qui correspond au code BE16.

je double clique pour sélectionner, et je soumetts. je clique sur « Confirmer »

j'ai terminé pour le dossier de renouvellement d'un agent en situation de handicap, sur RenoIRH.